

Département du Loiret – Arrondissement de Montargis – Commune de Gien

EXTRAIT DU REGISTRE
 DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation
 4 février 2021

L'an deux mil vingt et un, le dix février à dix-huit heures
 Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de M. Cammal Francis, Maire

Etaient présents :

MM. Rougeron, Damon, Mme Bourdin, M. Bichon, Mme Chambon, M. Hidas, Mme Pingot et M. Greuin, Adjoints
 Mmes Lemaître Clément, Gault, Devernois, MM. Pereira Dos Santos, Crozat, Mmes Gouveia, Agogué, MM. Mohr, Pouget, Chevré, Mme Do Souto, MM. Renard, Amalal, Mmes Chevallier, Terrasse, Riby, Roger, de Crémiers, MM. Colpin, Fagart, Mmes Quaix, Flandry, Conseillers Municipaux
 Formant la majorité des membres en exercice.

Nombre de Conseillers

En exercice 33
 Présents 31
 Votants 33

Etaient absents excusés ayant donné pouvoir :

Mme de Metz à Mme Lemaître Clément
 M. Fromentin à Mme de Crémiers

Secrétaire de séance : Mme Terrasse

Délibération n° 2021/02

OBJET : Vote des taux d'imposition communaux 2021

Conformément aux orientations politiques définies lors du Débat d'Orientations Budgétaires 2021, il est proposé de maintenir les taux d'imposition comme suit :

	Taux 2008 (+ 3,5 %)	Taux 2009 (+ 2,5 %)	Taux 2010 à 2013	Taux 2014 à 2020	Proposition Taux 2021
- Taxe d'habitation	14,69	15,06	15,06	14,98	14,98
- Foncier bâti	20,70	21,22	21,22	21,11	21,11
- Foncier non bâti	50,38	51,64	51,64	51,38	51,38

LE CONSEIL

- les explications du rapporteur entendues,
- sur avis favorable de la commission finances, déontologie, commande publique et affaires générales du 15 janvier 2021,
- après en avoir délibéré,
- à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- **APPROUVE** les taux proposés ci-dessus pour 2021.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre les Membres présents à la séance.

Certifiée exécutoire,
Les formalités de publicité ayant été effectuées
le : 17 février 2021

Pour extrait conforme
à Gien, le 23 février 2021

Le Maire,
Francis Cammal

